

## Rencontre du 15 décembre 2009 – Retour sur l'incident du 25 novembre au chantier Romaine-2

 N°  
 (Code de classement)

<b>Date :</b>	<b>2009-12-15</b>	<b>Lieu :</b>	<b>Salon Sept-Îles, Hôtel des Gouverneurs – Place Dupuis</b>	<b>Préparé par :</b>	Robert Gingras
<b>Étaient présents :</b>	ACRGTO : Duchesne Guy, Houle Denis, Thétrault Christian, FGL : Gilbert Jean-Marc, FTQ Local 791: Girard Bernard, HQE : DesRoches Paul, Gingras Robert et Simard Raynald				
<b>Étaient absents :</b>	CCQ : M. Massé				
<b>Personnes invitées :</b>	ACRGTO : Duchesne Guy, Houle Denis, Thétrault Christian, CCQ : Massé H, FGL : Gilbert Jean-Marc, FTQ Local 791: Girard Bernard, HQE : DesRoches Paul, Gingras Robert et Simard Raynald				
<b>Distribution :</b>	Personnes invitées, Boudreau Richard, HQE, Goyette Richard, FTQ, Mercure Yves, FTQ				
Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances		
	<p>M. Raynald Simard souhaite la bienvenue à tous les participants à cette réunion et explique la raison et la nécessité de cette rencontre concernant la situation conflictuelle du 25 novembre qui a été dénoncée par l'entrepreneur FGL. L'objectif de la rencontre est d'établir les bases d'un climat de travail sain et convivial au chantier.</p> <p>Par la suite, M. Simard demande à M. Jean-Marc Gilbert de FGL d'expliquer qu'est-ce qui ne fonctionne pas au chantier.</p>	RS (HQE)			
	<p>M. Gilbert explique que FGL existe depuis plus de 50 ans et atteint un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 135 millions en Génie civil au Québec et au Canada. Il précise que la masse salariale de l'entreprise relié à la construction avoisine les 18 millions annuellement avec 600 employés et que son principal partenaire est la FTQ Construction. FGL a complété plusieurs travaux sur la Côte-Nord et a toujours eu de bonnes relations avec FTQ Construction. C'est un bassin ou on y retrouve de l'excellente main-d'œuvre.</p>	JMG (FGL)			

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	<p>Au début du chantier, FGL s'est entendu avec la FTQ Construction relativement à son engagement à embaucher de la main-d'œuvre locale à compétences égales et il était heureux de constater que la FTQ Construction lui donnait l'assurance de lui fournir des opérateurs professionnels. C'était un gage de succès et nous étions rassurés car nous avons un partenaire sérieux avec la FTQ Construction. Nous avons envoyé essentiellement du matériel de construction neuf.</p> <p>Dès le début des travaux, en mai 2009, il y a eu un cas d'intimidation et des menaces. Étant personnellement sur place en compagnie de M. Pierre Laprise, nous avons arrêté les travaux et nous avons rencontré les gens impliqués et réglé le cas. Par la suite, on a passé l'éponge et affirmé aux travailleurs qu'on allait tout faire pour encourager les gens de la région. On a même fait venir des spécialistes pour donner la formation sur les nouvelles technologies (GPS). Une paix sociale relativement stable s'en est ensuite suivie.</p> <p>Le 2 novembre, M. [REDACTED] s'est fait cerner par des collègues de travail et on lui dit que son seul défaut était de respirer. Quand tu vois un homme de 40 ans pleurer devant toi, ça ne te laisse pas indifférent.</p> <p>Je me suis dit que ce n'est pas la FTQ Construction que j'ai connue. J'ai alors avisé officiellement la FTQ Construction, car je savais que les syndicats sont contre la menace et l'intimidation. Ça fait pas partie de la base syndicale. FGL a avisé par écrit la FTQ pour s'assurer que cela ne se reproduise plus.</p>	<p>JMG (FGL)</p>	

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	<p>Entre le 14 et 23 novembre, il y a eu pour plus de 270 000 \$ de bris de nos équipements répertoriés. Comme entrepreneur, cette situation très coûteuse est intolérable et peut même compromettre sérieusement l'intégrité de l'entreprise. Alors, pour contrer ce fléau, nos responsables de chantier en collaboration avec ceux de la FTQ ont convenu d'une entente et/ou d'un accord sur les sanctions à imposer aux opérateurs fautifs (le premier cas étant l'intention de suspendre M. [REDACTED] opérateur). Mais le lendemain les gens de la FTQ avaient changé d'idée. Deux de leurs représentants se sont présentés aux bureaux de chantier de FGL, le ton était très agressif et il ne semblait pas y avoir de moyens de discuter raisonnablement, donc le tout s'est arrêté. Alors FGL a contacté M. Bernard Girard de la FTQ Construction pour lui demander d'avoir un interlocuteur « parlable » pour pouvoir régler ces problèmes-là.</p> <p>Alors le 25 novembre au matin, en démonstration de force, il y a eu 190 personnes qui se sont massées à nos bureaux et certains sont même entrés dans nos installations, se sont promenés dans les corridors et bu notre café en cherchant M. Pierre Laprise. Le surintendant a averti le Directeur des opérations (M. Laprise) qu'il y avait une gang qui l'attendait. M. Laprise a rencontré HQ pour dénoncer cela car on savait qu'HQ n'accepterait pas. Mais on a été surpris d'apprendre qu'HQ était déjà au courant et ce, depuis peu de temps, mais qu'elle n'avait décidé de ne pas intervenir. Finalement, mon Directeur des opérations a rencontré les travailleurs pour voir ce qui n'allait pas, il a reçu des menaces, de l'intimidation et certains voulaient le battre.</p> <p>Le lendemain, il y a eu démission d'un surintendant qui ne voulait pas subir le même sort que Pierre Laprise.</p>	<p>JMG (FGL)</p>	

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	<p>On a mis alors fin aux opérations car on était inquiets de la sécurité de notre personnel. Le soir, le syndicat ne voulait pas reprendre les travaux.</p> <p>Aujourd'hui je suis ici pour une seule chose, mes attentes ne sont pas exagérées, je demande seulement de pouvoir travailler sereinement et en collaboration avec l'expertise de la FTQ Construction afin qu'ils nous donnent une production raisonnable, qu'ils fassent attention à notre équipement et surtout qu'on élimine les menaces, l'intimidation et la discrimination.</p> <p>Finalement, je veux souligner que chez HQ après 3 infractions aux règlements de chantier, un travailleur est banni sur tous ses chantiers pour une période d'une année. Mais ici on parle de menaces et d'intimidation, si cela se reproduit, qu'est-ce qui se passera, car je suis très inquiet et je dois rassurer mes employés car ils sont très inquiets. Je ne veux plus que cela se reproduise; mais qu'est-ce qui arrive si cela se représente ?</p>	JMG (FGL)	
	<p>M. Paul DesRoches donne la position d'Hydro-Québec en matière de menaces et d'intimidation. De plus, M. DesRoches veut nuancer les propos de M. Gilbert sur le fait qu'HQ savait et n'a rien fait. À cet effet, il demande à M. Simard de transmettre sa version.</p>	PD (HQE)	
	<p>M. Simard confirme qu'il a été avisé le matin même à 6 h 30 par notre officier de la Sécurité Industrielle qu'il y avait un mouvement de manifestation en marche et que les participants étaient probablement déjà rendus aux bureaux de chantier de FGL. Nous avons immédiatement dépêché un membre de la Sécurité Industrielle sur les lieux pour surveiller le tout et nous rendre compte des événements.</p>	RS (HQE)	

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	<p>Environ 15 minutes plus tard, j'ai reçu l'appel de Pierre Laprise, qui m'indiquait que des travailleurs apparemment énervés et hostiles l'attendaient à ses bureaux. Il m'a demandé ce que je comptais faire avec ça. Je lui ai dit que, dans un premier temps, il devait les rencontrer afin de connaître leurs revendications et de me contacter par la suite afin de voir si HQ aura à s'impliquer. Il ne m'a pas donné d'autres nouvelles à ce sujet, seulement un coup de téléphone de la part de [REDACTED] m'avisant que les opérations étaient suspendues pour la journée.</p> <p>Suite à cette nouvelle, j'ai demandé à rencontrer les représentants syndicaux afin d'obtenir leur version des faits afin de tenter de dénouer l'impasse; MM. Bernard Gauthier et Claveau sont venus nous rencontrer en fin d'avant-midi.</p> <p>Par la suite nous avons rencontré les représentants de FGL en début d'après-midi pour connaître leur version et voir quelles sont les avenues de règlement possibles.</p> <p>Enfin, une troisième réunion impliquant les trois parties (H-Q, FGL et FTQ) s'est tenue en après-midi, chacune des parties a reconnu qu'il y avait des choses à améliorer et le tout s'est soldé par un accord vers 17 h 30 qui établissait les actions à prendre par chacun pour permettre la reprise des activités au chantier. Au terme de cette réunion, FGL a demandé à M. Bernard Gauthier si le quart de nuit pouvait débiter, il nous a répondu que non.</p>	RS (HQE)	





## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	<p>Selon M. Girard, M. Harel de la CCQ est en train de créer une guerre intersyndicale. M. Girard mentionne le fait que M. Harel est même entré dans la chambre d'un de ses membres et a dit à HQ que ça sentait le « pot » dans sa chambre. Si c'est cela son mandat, il y a quelque chose que je comprends pas. Si un de mes membres fume sur la job, mettez-le dehors ou si vous n'êtes pas capable c'est moi qui va le faire. M. Harel est poussé par M. Dionne de la CSN.</p> <p>-« Jamais je vais tolérer l'intimidation chez-nous et il n'y a personne qui a le mandat de le faire et je ne tolérerai personne de le faire ». « Malheureusement, souvent quand on m'appelle, le « bordel » est déjà pris. J'aimerais qu'on m'appelle plus tôt, c'est plus facile à régler ».</p> <p>Mais quand Pierre Laprise m'a appelé, et qu'il ma dit « Aie Bernard, ça marche pas avec ton gars, je vais le barrer du chantier ». C'est là que ça a dégénéré.</p> <p>M. Girard mentionne qu'il faut arrêter toutes ces histoires-là et il faut repartir du bon pied. « Ça ne m'intéresse pas ces histoires-là, je veux que tout le monde soit content. S'il faut rétablir quelque chose, je vais le faire ». D'ailleurs, il dit que s'il y a des menaces et de l'intimidation et qu'il y a des preuves, mettez les fautifs à la porte, il ne s'y objectera pas.</p>		
	<p>M. Thétrault mentionne qu'HQ a des règles de chantier sur la vitesse, et demande s'il y a quelque chose sur les attroupements, gestes d'intimidation et de discrimination. Est-ce que les gens sont avisés à leur entrée sur le chantier?</p>	CT (ACRGTO)	

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	<p>M. Simard mentionne que si une loi existe déjà, HQ ne veut pas la réécrire. Pour HQ, la santé et sécurité débute à la guérite du chantier et on est responsable de notre chantier.</p> <p>De plus, il mentionne que pour les cas d'intimidation et de harcèlement, nous ne sommes pas toujours avisés.</p>	RS (HQE)	
	<p>M. Thétrault dit que cela nous honore qu'HQ prenne la sécurité des travailleurs à coeur. Mais cela devrait être un souci constant d'HQ, la sécurité des gens qui travaillent sur le chantier et de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'intimidation. Ce n'est pas normal dans un milieu de travail que des gens ait peur de se présenter au travail puisqu'ils ont été victimes d'intimidation ou de menaces. Selon lui, il est important qu'HQ assume une responsabilité à cet égard au même titre que la sécurité des gens.</p>	CT (ACRGTO)	
	<p>M. DesRoches mentionne que les règles de chantier doivent couvrir des items spécifiques au chantier et qui ne sont pas explicitement couverts par une loi ou autre.</p> <p>Nous ne sommes pas fermés à l'idée de mettre quelque chose en place. Il suggère l'idée de mettre une ligne confidentielle à la CCQ. Mais il faut qu'il y ait délation pour agir et les gens ont peur de parler quand ils ont été harcelés. Et il faut qu'ils sachent qu'ils peuvent dénoncer dans l'anonymat afin de les protéger.</p>	PD (HQE)	
	<p>M. Girard admet qu'il y a un problème et que 98 % de celui-ci est dans sa cour. Il demande de lui laisser le temps de réfléchir à tout cela. Il confirme qu'au début de janvier 2010, il montera au chantier et trouvera ceux qui gâtent le climat de travail et qui travaillent contre la FTQ. Ils vont s'en aller.</p>	BG (FTQ, Local 791)	
	<p>La SQ lui a dit au début des travaux que si il y a quelque chose, de les appeler et qu'ils allaient intervenir massivement. Mais il mentionne que M. DesRoches ne souhaite pas que l'on contacte la SQ et il veut respecter la volonté du client .</p>	JMG (FGL)	

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	<p>M. DesRoches corrige et affirme qu'il est faux de prétendre que HQ ne veut pas que FGL contacte la SQ s'il y a danger imminent. Comme c'est notre chantier, nous préférons aviser les autorités compétentes nous-mêmes afin d'éviter des gestes hâtifs et aux conséquences potentiellement lourdes. Mais nous voulons nous donner une dernière chance et désirons travailler avec les intervenants et voir les choses que nous pouvons mettre en place tous ensemble afin de faire sortir la pression au fur et mesure. C'est un premier geste constructif. Si des gens ne veulent pas suivre cette avenue, nous contacterons la SQ si la situation le commande et cela montera en haut. Nous allons assumer nos responsabilités.</p>	PD (HQE)	
	<p>M. Girard mentionne que c'est seulement quelques individus qui font le trouble et qu'il s'en occupera. La FTQ ne tolère pas l'intimidation et le harcèlement et si on a des preuves on s'en occupera, on les mettra dehors.</p> <p>Il dit par ailleurs, qu'il donne sa parole qu'il réglera le problème sur l'intimidation et le harcèlement.</p>	BG (FTQ, Local 791)	
	<p>M. DesRoches dit, qu'en résumé, le fait de mettre dans nos règlements de chantier qu'HQ ne tolère pas le harcèlement et l'intimidation ne règlera pas nécessairement le problème, il faut aller plus loin.</p>	PD (HQE)	
	<p>M. Simard demande comment on le gèrera, doit-on mettre en place une police du harcèlement?</p>	RS (HQE)	
	<p>M. DesRoches demande comment faire la preuve. Nous sommes prêts à faire de la sensibilisation à cet effet.</p>	PD (HQE)	

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	M. Simard précise que si on placarde une affiche au mur comprenant un règlement, les gens font se demander comment il sera appliqué.	RS (HQE)	
	M. DesRoches suggère que tous signent cette directive (syndicats, entrepreneurs, ACRGTQ). Nous allons voir comment nous allons le libeller et allons vous le présenter. Nous aimons mieux convaincre que contraindre.	PD (HQE)	
	M. Thétrault mentionne que l'ACRGQTQ est prête à collaborer avec HQ à cet égard. Il est clair pour l'Association que l'intimidation n'a pas sa place, que ce soit du monde patronal ou syndical. Nous comprenons le message de Bernard Girard de ne pas attendre avant de le contacter par rapport aux problèmes qui se manifesteront. De plus, nous comprenons, toujours selon Bernard Girard, qu'il n'y a que 5 ou 6 individus qui alimentent ce problème.	CT (ACRGQTQ)	
	M. Girard demande s'il y aura un ménage dans la liste des travailleurs pour le retour après le congé des Fêtes. Il aimerait être tenu au courant avant que FGL procède. Il demande que Pierre Laprise entre en contact avec lui.	BG (FTQ, Local 791)	
	M. DesRoches mentionne qu'il y a un représentant de l'ACRGQTQ en permanence attitré au chantier et qu'il doit être utilisé. Ainsi, on pourra régler bien des problèmes à la source. Par la suite, Denis Houle et Robert Gingras doivent se parler.	PD (HQE)	
	M. Houle dit qu'ils ne sommes pas toujours au fait des événements qui se produisent sur le chantier. Il donne l'exemple des bris d'équipements, il l'a seulement su quand ça a explosé mercredi, le 25 novembre. S'il avait su avant, il aurait pu parler avec Bernard Gauthier et régler le problème.		
	M. Girard dit qu'à part le dossier [REDACTED] il n'a jamais été au courant de quoi que ce soit. L'autre appel, c'est le 24 novembre, celui de Pierre Laprise qui dit qu'il veut mettre dehors Bernard Gauthier.	BG (FTQ, Local 791)	

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	M. Girard dit que si il y a en seulement un travailleur qui fait de l'intimidation, qu'il le sortira lui-même.	BG (FTQ, Local 791)	
	<p>En résumé , M. DesRoches mentionne que nous allons développer quelque chose sur la tolérance « Zéro » pour le harcèlement et l'intimidation. H-Q échafaudera la politique et la soumettra aux autres intervenants pour commentaires avant émission. On verra comment on l'écrira : les sanctions, la gradation, etc.</p> <p>Deuxième point : Après les fêtes, M. Girard parlera à ses gars concernant la problématique du harcèlement et l'intimidation.</p> <p>Pour terminer; FGL fera un ménage dans ses travailleurs et Pierre Laprise contactera Bernard Girard au préalable.</p>	R. Gingras	Janvier 2010
	M. Gilbert remercie tout le monde pour leur participation à cette rencontre et qu'il se sent moins seul.	JMG (FGL)	
	M. Simard dit, avant de terminer, qu'il avait été décidé le 25 novembre et à la suggestion de Bernard Gauthier, que FGL remettra en place le système de mesures disciplinaires avec gradation des sanctions pour les bris d'équipement.	RS (HQE)	
	<p>M. Gingras revenant sur l'aspect des mesures disciplinaires, dit qu'il est important de nous tenir au courant puisque nous pouvons agir et supporter FGL de façon proactive. Au même titre que l'intimidation et le harcèlement, oui nous voulons sensibiliser les travailleurs, mais c'est l'affaire de tous. Ce n'est pas seulement l'affaire d'HQ qui doit agir comme une police du harcèlement. Tout entrepreneur comme HQ devrait avoir une politique sur le harcèlement et l'intimidation.</p> <p>Notre objectif est de mettre en force les politiques de harcèlement et intimidation des entrepreneurs. On doit travailler ensemble à améliorer nos communications pour être plus efficaces.</p>		

## Rencontre sur l'intimidation et le harcèlement au chantier Romaine-2

Sujets	Actions ou décisions à prendre	Responsable	Échéances
	M. DesRoches est satisfait du déroulement de la rencontre. Il mentionne que nous avons tous des devoirs à faire et on s'en occupera. La conclusion est qu'on est là pour bâtir ensemble, convaincre plutôt que contraindre.	PD (HQE)	
	Clôture de la rencontre à 15 h 30.		



Raynald Simard, ing., Chef – Chantier Romaine-2

RS/ln